

LA GAZETTE D'AULON

Le conseil municipal qui s'est réuni le vendredi 28 mars 2014, à la mairie, a procédé à l'élection de Jean Bertrand Dubarry en tant que maire d'Aulon et à la nomination des différents adjoints et délégués municipaux, comme suit : première adjointe Sylvie Dilhet, deuxième adjoint Lucien Foga et les conseillers Bénédicte Raffié, Jean-Claude Fisse, Déborah De Le Rue et Gabriel Sabastia.

La nouvelle équipe municipale vous remercie de lui avoir accordé votre confiance et s'engage à mettre en œuvre les orientations définies dans son programme.

Dès à présent, vous pouvez consulter le site de la Communauté des Communes des Véziaux d'Aure, afin d'y trouver, en cliquant sur « les villages », puis sur « Aulon » de nouvelles rubriques.

Dans « conseils municipaux », vous trouverez les comptes rendus des réunions du conseil. Ceux-ci seront aussi affichés au tableau d'informations devant la mairie.

Nous rappelons que les séances du conseil municipal sont ouvertes à toutes et à tous. Nous ferons évoluer ce site au fil du temps.

www.veziauxdaure.fr

Embellissement du village

Didier et Thomas viennent de terminer des travaux de peinture sur les bâtiments de la mairie, de la salle des fêtes et de l'auberge des Aryelets. Cette belle couleur « rouge prune » vient harmoniser ces bâtiments et leur apporter un coup de fraîcheur.

En attendant les fleurs...

LE PONT DE SIDEROS

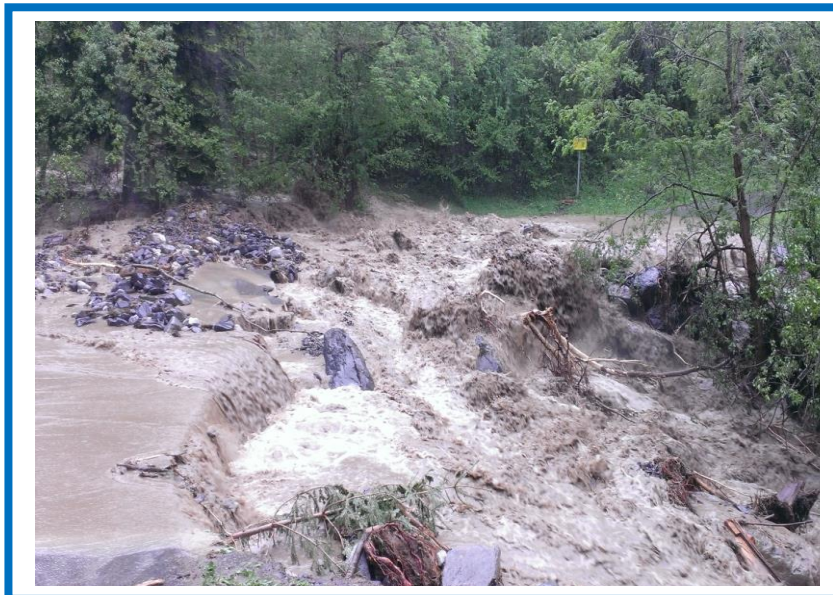
Personne n'a oublié les terribles crues des 18 et 19 juin 2013 qui ont endommagé notre vallée. La commune d'Aulon n'avait pas été épargnée et a subi de nombreux dégâts sur les infrastructures bordant le ruisseau du Lavedan : pont de Sidéros, station d'épuration, embâcles au-dessus du pont, point aspiration pompier au moulin, pico-centrale à la cabane de Cap de Teste et le sentier de découverte.

En novembre 2013, nouvel épisode de crues qui endommage la réparation faite au pont de SIDEROS. Le Conseil Municipal a alors voulu engager la reconstruction de l'ouvrage.

Aujourd'hui, les autorisations réglementaires relatives à la loi sur l'eau ainsi que les négociations techniques et financières ont abouti et le conseil municipal va faire réaliser ces travaux.

L'objectif étant de remplacer le pont « buse » par un pont « cadre » afin de contenir les débordements récurrents qui affectent le ruisseau du Lavedan.

Suite à l'appel d'offres, la Société Mur de Sarrancolin a été choisie pour mener à bien ce chantier. La cellule Assistance Technique du Conseil Général assurera le soutien au Maître d'ouvrage.



Planning des Travaux

28/04/2014

Installation du chantier.

Du 05/05 au

23/05/14

Fermeture de la route.

À partir du 23 mai rétablissement et ouverture de la route.

Plusieurs étapes vont se succéder dans l'exécution des travaux. La première est la mise en place de la déviation provisoire du ruisseau par la rive gauche de l'ouvrage existant. La seconde est la démolition du pont existant et la mise au gabarit de la fouille pour recevoir les ouvrages type « cadre ». Commenceront ensuite les travaux de pose et de maçonnerie.

À la fin des travaux de génie civil, l'entreprise Mur procédera au démontage du batardeau aux remblais, au reprofilage de la chaussée et à la mise en place des rambardes de sécurité ainsi qu'à l'application d'un enduit superficiel type tricouche.

Nous rappelons que l'accès pédestre au hameau restera possible par les anciens chemins. Des dispositions relatives à la sécurité des biens ont été prises en accord avec le SDIS. Du matériel d'intervention de lutte contre les incendies sera entreposé dans le local technique situé sur le parking de Lurgues. Le véhicule communal Nissan NAVARA sera mis à leur disposition en amont des travaux pour le transport éventuel des intervenants et de leur matériel.

Certes, cette période de travaux va engendrer des contraintes pour tous les usagers, mais à terme, cela permettra d'améliorer la sécurisation de la route de Lurgues de façon conséquente. Vues les contraintes météorologiques imprévisibles, nous espérons avoir une période favorable.

Vous pouvez contacter la mairie pour de plus amples informations,
par téléphone (05 62 39 96 83) ou par email (communeaulon@wanadoo.fr).

ACTUALITES, ACTUALITES, ACTUALITES, ACTUALITES, ACTUALITES,

Infos Travaux

Les travaux d'élargissement de la route entre le Moulin et l'entrée du village devraient reprendre en Mai.

Didier a commencé le nettoyage des rues, grâce à la balayeuse installée sur le tracteur communal. Bien que très pratique, cet outil ne peut être utilisé que sur les voies les plus larges. Le reste du village sera fait de façon traditionnelle par « balayage manuel » par Didier et Thomas.

Fin des Travaux à Lurgues

Le 18 Avril, le goudronnage du parking a été réalisé. Encore quelques efforts et le projet arrivera à son terme. Un article plus détaillé dans le prochain numéro...

Le conseil municipal a voté

à l'unanimité la prolongation du contrat de Thomas Notter pour une durée de six mois. Ainsi la commune d'Aulon pourra bénéficier de cette aide supplémentaire pour les nombreux travaux d'été.

AGENDA, AGENDA, AGENDA, AGENDA, AGENDA, AGENDA, AGENDA,

Coté Frênette...

Mardi 29 Avril - 20h30
Projection/ Débat :
« Le Desman des Pyrénées »

Mardi 06 Mai - 20h30
Initiation à la photographie
du
« Ciel Etoilé »



Et aussi ...

Prochain conseil municipal le 19 mai 2014 à 14h
Elections européennes le 25 mai 2014

Expositions

- Du 14 Avril au 09 Mai
14h/17h
« Le Desman des Pyrénées »
- Du 22 Avril au 09 Mai
14h/17h
« Photographies du Ciel Etoilé »

Coupon à déposer à la Mairie (SVP) ou écrire à l'adresse suivante communeaulon@wanadoo.fr

« Trouvons un nom pour notre journal local »

Nous mettons à contribution votre imagination pour proposer un ou plusieurs titres pour notre « gazette ».

Propositions : - -

Nous vous soumettrons toutes vos « idées » lors de notre prochain numéro afin que vous puissiez choisir !

Si vous souhaitez recevoir ce journal d'information sur votre Boîte Mail, veuillez renseigner les informations suivantes :

Nom/Prénom.....

Adresse mail...

MERCI

